

SOMMAIRE

La Gazette

de la TRANSFUSION

Directeur de la publication :
Etienne SUBTIL

Rédacteur en chef :
Etienne SUBTIL

Equipe Rédactionnelle :
Clermont-Ferrand

Coordinatrice :
Eliane CARDOSO

Administrateur :
Jean-Denis MONJOT

Chef de fabrication :
Bertrand NITARD

Impression :
IMC Clermont-Ferrand

ISSN 0293-9495

Commission paritaire 59654 AS

La Gazette de la Transfusion n'est pas responsable des textes, illustrations, photos et dessins publiés qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. Les documents reçus ne sont pas rendus, et leur envoi implique l'accord de l'auteur pour leur libre publication.

Dépôt légal
1^{er} trimestre 1996

La Gazette de la Transfusion
est éditée par

**AD
TS**

Association pour le
Développement de la
Transfusion Sanguine

Conception, réalisation :

Oversean
Presse et Communication Médicale

B.P. 353

63023 Clermont-Ferrand Cedex 2

Service abonnement :

Tél. : 73 42 39 15 Fax : 73 42 39 17

Abonnement : 1 an (12n^{os}) : 250 F

Prix au numéro : 25 F

EDITORIAL

- 3 *Vœux multiples* E. Subtil

MARQUEURS INFECTIEUX

- 5 *Risque d'infections virales post-transfusionnelles*
A.-M. Couroucé, J. Pillonel
- 8 *Dépistage des marqueurs VIH, HTLV, VHB, VHC
chez les D.S.B. en France*
J. Pillonel, C. Saura, A.-M. Couroucé
- 19 *Conférence de consensus aux USA (janvier 95)*
E. Subtil

TECHNOLOGIE

- 22 *Autour de la microplaque* D. Girard, M. Girard

DENTISTES SANS FRONTIERES

- 23 *Souhait d'un dépistage VHC pré-opératoire*
Cl. Samuel

REVUE D'UN LIVRE

- 30 *La qualité* D. Girard

SANTE PUBLIQUE

- 31 *Communiqué de presse : recommandations* ANDEM

LE COIN DE L'ADTS

- 33 *Courrier du Président à Mr Vachey à propos
de la mise à disposition* Ph. Meneau
- 35 *Cellule thérapeutique (suite) :
Protestations Sénateur Huriet* APM

REUNIONS ANNONCEES

- 37 *Tours, 11-12 avril 1996 :
Soins palliatifs en hématologie*
- 39 *Grenoble, 17-21 juin 1996 : 2e congrès SFTS*
- 44 *Nantes, 25-27 septembre 1996 :
anticorps monoclonaux, 3d International Workshop*

TEMOIGNAGE

- 46 *Visite au pays de la country* D. Bombail-Girard, M. Girard
- 48 *Une histoire d'argent sale ou de sales gens ?* J. Dufour

ANNONCE

- 49 *Appel d'offre 1996 de projets de recherche* A.R.T.

UNE REVUE EST NEE

- 50 *HEMATOLOGIE, rédacteur : Fr. Sigaux*
J.-J. Lefrère

COMMUNICATION

- 51 *Internet et Transfusion*

Cl. Samuel



DENTISTES SANS FRONTIÈRES
33 Rue Gambetta
93100 MONTREUIL

Monsieur le Président de
l'Agence Française du Sang
6 rue Alexandre Cabanel
75015 PARIS

Objet : Dépistage de l'Hépatite C lors d'un bilan préopératoire.

Objectif : Disculper l'acte transfusionnel par la recherche d'une séropositivité VHC, ceci, avant une éventuelle transfusion.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous adresser copie des "Avis à la Population" (1) et (2) qui sont, vu l'Article 122-7 du Nouveau Code Pénal, en cours de diffusion.

Nous vous exprimons le souhait que l'Agence Française du Sang recommande que soit proposé à chaque patient hospitalisé, lors de son bilan initial, le dépistage de l'hépatite C, ce, avant une éventuelle transfusion.

"En France, on estime que 30 % des patients atteints d'hépatite ont présenté les signes de la maladie après un traitement dentaire". (3)

La connaissance par le patient de sa séropositivité au Virus de l'Hépatite C permettrait de mettre en œuvre une thérapeutique adaptée et de disculper un éventuel acte transfusionnel.

La liberté accordée au patient de refuser le dépistage impliquerait une mention, acceptée par le patient, dans son dossier médical.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération.

Le Conseiller de la Communication
Christophe VIGNA

Le Président Fondateur
Docteur Claude SAMUEL

Quatre pièces jointes :

(1) Avis à la population n°1

(2) " " n°2

(3) Bibliographie

(4) L'information dentaire n°24 du 15 juin 1995 (See lecteurs n° 24-104 Siemens AG)

NDLR : cette dernière pièce n'est pas dans ce numéro

■ AVIS A LA POPULATION

Contamination de patients par traitement dentaire HEPATITES et autres maladies

En DENTISTERIE, les risques pour les patients d'être contaminés sont incontestablement plus importants que dans les autres spécialités médicales et paramédicales.

Tout d'abord parce que la presque totalité des actes sont sanglants : détartrage par ultrasons, taille de dents pour la préparation de couronnes ou de bridges, dévitalisation, extractions, etc.

Et que d'autre part, certains instruments nécessitent l'utilisation de sprays aqueux pour le refroidissement.

L'air pressurisé et l'eau après réflexion sur les dents et les muqueuses voisines, sont atomisés dans l'air du cabinet dentaire. Ces instruments en produisant des saignements provoquent la **formation d'aérosols chargés de sang, ce qui n'existe dans aucune autre spécialité.** Ces aérosols sont formés de microgouttelettes en suspension dans l'air composées de liquides, dont le sang et la salive, et de particules septiques, débris de matières (os, pus, tartre, amalgame...) macrophages, bactéries, virus....

Après traitement d'un patient infecté, les suivants peuvent être contaminés :

- par la voie aérienne,
- par la redéposition de microgouttelettes :
 - sur les instruments à mains stérilisés, qui devenus contaminés, sont mis en contact direct avec la muqueuse buccale et très souvent le sang.
 - sur les surfaces de travail et annexes (bureau, téléphone, etc.)
- Par les mains du praticien et/ou de l'assistante dentaire, ce aggravé par le **syndrome du gant souillé** (syndrome des doigts mouillés).
- De plus les fluides tels que le sang, salive, sont aspirés à l'intérieur de la turbine (roulette à très grande vitesse) et de son cordon par le mécanisme d'aspiration d'eau construit dans la très grande majorité des unités dentaires.

Les canalisations d'arrivée d'eau et d'air sont ainsi contaminées.

L'utilisation d'une turbine stérilisée est donc parfaitement insuffisante car l'intérieur de cette turbine va être immédiatement contaminé par l'eau et l'air des canalisations souillées.

Sur les muqueuses qui présentent le plus souvent des microlésions avant même le début de tout acte dentaire ou stomatologique, cette eau, cet air contaminés vont être **projetés sous pression**.

En France, **déjà plus d'un million de personnes** sont porteuses d'au moins un type de virus dangereux, invalidant, voire mortel à plus ou moins long terme : **Hépatites** notamment.

La majorité de ces personnes l'ignorent encore : en effet, lors de certaines contaminations virales, dont l'Hépatite C et le SIDA, dans la plupart des cas la phase d'infection aiguë passe inaperçue du fait de manque de symptômes.

Donc, pour le praticien tout patient doit être considéré comme contaminé.

Des patients deviennent contaminés, certains surcontaminés et d'autres risques sont accrus chez les immunodéprimés.

En pleine connaissance de cause et sciemment les praticiens qui utilisent de tels instruments mettent en danger la santé, la vie des patients et créent des chaînes de contamination, **alors qu'il est possible et impératif de faire autrement** (un exemple : détarrage par instruments à main).

“ En France, on estime que 30 % des patients atteints d'hépatite ont présenté les signes de la maladie après un traitement dentaire ”

**L'interdiction OFFICIELLE des instruments dentaires générateurs
d'aérosols chargés de sang
est une mesure impérative de Santé Publique.**

AVIS A LA POPULATION

Contamination de patients par traitement dentaire

HEPATITE C

ET SI VOTRE ASTHENIE ETAIT L'HEPATITE C ?

Dans la plupart des cas l'Hépatite C est découverte de manière fortuite.

Le symptôme le plus habituel est l'asthénie : manque de force, état de dépression, de faiblesse, et, lors d'un examen biologique on constate fréquemment une élévation du taux des transaminases (enzymes hépatiques dont l'augmentation traduit une souffrance du foie) dans le sang.

Le test de la recherche dans le sang des anticorps dirigés contre le virus de l'Hépatite C fait

alors partie des analyses prescrites par les Médecins généralistes.

Aujourd'hui, sur cent personnes contaminées : cinquante évoluent vers l'Hépatite Chronique, vingt vers une Cirrhose et cinq vers un Cancer du foie. (La proportion et le nombre des cas de Cirrhose et des cas de Cancer du foie iront en augmentant car, notamment, la structure d'âge est en cours de rajeunissement).

DEPISTAGE PRECOCE : TRAITEMENT POTENTIELLEMENT EFFICACE

Lorsque le traitement par le médicament Interféron est nécessaire, son efficacité est liée à la précocité de sa prescription, et tout particulièrement avant la constitution des lésions irréversibles de la Cirrhose.

“ En France, on estime que 30 % des patients atteints d'Hépatite ont présenté les signes de la maladie après un traitement dentaire ”.

Aussi Dentistes Sans Frontières VOUS RECOMMANDE, de vous faire dépister, ce, sans attendre d'y être incité par le symptôme d'asthénie.

Vous pouvez vous faire dépister sur simple demande auprès de votre Médecin traitant ou dans les hôpitaux. Le dépistage est pris en charge à 100 % par la Sécurité Sociale.

N.B. :- S'il existe un vaccin contre l'Hépatite B, il n'existe pas de vaccin contre l'Hépatite C.

BIBLIOGRAPHIE

1. M. DESCHAMPS et D. HERVET : Hygiène et asepsie au cabinet dentaire
L'information dentaire du 24-10-1985 n°37 3901-3912
... " EN FRANCE ON ESTIME QUE 30 % DES PATIENTS ATTEINTS D'HEPATITE ONT PRESENTE LES SIGNES DE LA MALADIE APRÈS UN TRAITEMENT DENTAIRE"...
2. KENDO KIYOSAWA et al : Possible infectious causes in 651 patients with acute viral hepatitis during a 10 years period (1976-1985)
Liver 1987 : 7, 163-168
Key words : acute viral hepatitis ; infectious cause ; non-A, non-B hepatitis ; nosocomial disease.
3. SALIOU P., GIRARD P., FELIX H.
avec la collaboration de BUISSON Y., DUROSOIR J.-L., MUZELLEC Y.
Chapitre 8 : les maladies infectieuses : notamment p. 318
Patients ayant une hépatite virale aiguë ou chronique
... "suppression de la production d'aérosol par l'utilisation de contre-angle à vitesse lente, utilisation judicieuse et limitée de la seringue à air et suppression des détartreurs à ultrasons" ...
de : Médecine et Chirurgie dentaire
Problèmes médicaux en pratique quotidienne, P. GIRARD, G. PENNE, P. MISSIKA
Préface de Jean BERNARD, Paris Editions CDP 1987
4. DAVID L. LEWIS and ROBERT K. BOE : Cross-Infection Risks Associated with Current Procedures for using High-Speed Dental Handpieces
Journal of Clinical Microbiology, Feb, 1992, P. 401-406 - Vol. 30, n°2
5. J.P. JACQUES
Hépatite virale : prévention de la propagation
Entretiens de Bichat 1993 Odontologie et Stomatologie 73-77
... " Le risque de transmettre une infection d'un patient à l'autre : la transmission inter-patient, Le sujet est brûlant"...
6. F. BARRE-SINOUSI, M.T. NUGEYRE, J.C. CHERMANN
Resistance of aids virus at room temperature
The lancet, september 28, 1985 721-722
... " This result indicates that the virus is resistant at room temperature, either in dry form or in liquid medium.
This resistance of LAV at room temperature may explain the appearance of some AIDS cases in non-risk groups. To prevent possible contamination by viral particles in dry or liquid form hygiene should be increased in the general population. Moreover, some more safety precautions should be taken in laboratories and in hospitals and by dentists who use a vacuum pump for saliva aspiration"...

7. J.C. CHERMANN Précautions vis-à-vis du SIDA au cours des soins en odonto-stomatologie
Entretiens de Bichat 1986 Odontologie et Stomatologie 61-63
... "pour limiter la contamination par le Syndrome des doigts mouillés"...
8. Ordre National des Chirurgiens-Dentistes 22, rue Emile-Menier F-75116 Paris
Bulletin Officiel du Conseil National Rubrique Scientifique
8a. MADINIER et MONTEIL Hépatite B - SIDA 3^e trimestre 1987 35-40
8b. R.A. MONTEIL, I., MADINIER
Risque de contamination des patients par un chirurgien-dentiste porteur du virus du Syndrome
d'immuno déficience acquise : Etude bibliographique, 4^e trimestre 1987 41-45
9. Dossier SIDA notamment p 40, 41 et p 49
Le Chirurgien-Dentiste de France N° 416 du 3 mars 1988, 58^e année.
10. Autocollants avril 1988, D.S.F.
11. "J'ACCUSE" 18 juin 1989, D.S.F.
12. République Française. Ministère de la Solidarité, de la Santé, et de la Protection sociale.
Direction générale de la Santé. Circulaire D.G.S./D. M. n°23 du 3 août 1989 relative à la pré-
vention de la transmission du virus de l'immuno déficience humaine chez les personnels de
santé. Condition de survie et d'inactivation du virus
"Bien que fragile le virus peut survivre plusieurs jours à l'air libre à température ambiante...
Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire n°34/1989 28 août 1989 p 137
13. Dentistes Sans Frontières : à propos du SIDA ...
13a. • Tonus n°177 du 1^{er} au 14 novembre 1990, Rubrique Scientifique-Prévention p 34
13b. • Profils 6 décembre, 1990 n°1242 p 8
14. BINHAS E., MATCHOU P. Préface de J.C. CHERMANN
Guide pratique du Contrôle de l'infection au Cabinet dentaire, Paris-Éditions CDF 1991
15. BINHAS E. Stérilisation et désinfection des instruments rotatifs (turbines, pièces à mains et
contre-angles)
Entretiens de Bichat 1993 Odontologie et Stomatologie 59-64
... "La seule stérilisation ou désinfection des instruments rotatifs n'est, en fait, que la partie la
plus apparente d'un problème beaucoup plus complexe. En effet, de l'air souillé ou de l'eau
contaminée peuvent être projetés dans la cavité buccale du patient et dans l'environnement
immédiat du praticien. Il va de soi que dans ce cas, la dissémination de l'infection aura lieu,
même si la turbine a été stérilisée"...
16. Cassette vidéo de la télévision britannique BBC : Emission PANORAMA (1993)
"The dental aids mystery" - Reporter : Tom MANGOLD

17. Serment de Dentistes Sans Frontières, qui a reçu en février 1983 l'agrément de l'Académie Nationale de Médecine. L'information dentaire du 25-09-86 n°33 p 3171
18. GUYON (Simone CHEDAL-ANGLAY, Mme) - Contribution à la Discussion du Ministère de la Santé bucco-dentaire intégrée.
Thèse 2è cycle, Paris V 1982 n°425582, Directeur de thèse : Docteur Claude SAMUEL
Mots clés : Santé bucco-dentaire intégrée. Dentistes Sans Frontières. Pertinence. Dentisterie Préventive et Sociale. Equipe Educative. Santé Publique. SANITARIAT.
19. Sous le patronage du Ministère de l'Environnement et de l'Académie Nationale de médecine.
LAUREATS DU COMITE SCIENTIFIQUE DES PRIX MEDICAUX POUR L'AMELIORATION DE LA QUALITE, DE LA VIE, PRIX D'ODONTO-STOMATOLOGIE, 1983
Simone GUYON et Claude SAMUEL : L'ODONTO, STOMATOLOGISTE- ARTISAN D'UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE CHEZ LES LEPREUX
...“La technologie appropriée...”
Mémoire : Bibliothèque de l'Académie Nationale de Médecine
20. Organisation Mondiale de la Santé : WHO/ORH/INFECT CTR/87
WHO/ORH/I.C.G. AIDS/88 (Distri : Limiteu)
21. ET CAETERA

Copies de cette lettre, dont à :

- Palais de Justice 4 Bd du Palais 75001 PARIS
Monsieur René HUMETZ, Doyen des juges d'Instruction à Paris
Madame M-O BERTELLA-GEOFFROY, Premier Juge d'Instruction à Paris
Monsieur le Procureur de la République à Paris
- Association de Défense des Victimes de la Transfusion Sanguine - Hépatite C
- Association des polytransfusés
- Conseil National du SIDA
- En recommandé A.R. à Mr le Professeur Bernard GLORION
Président de l'Ordre National des Médecins : Médecins STOMATOLOGISTES...
- Le Médecin Général Inspecteur, Directeur de la Direction Centrale du service de Santé des Armées, 14 rue St Dominique 00459 ARMEES



Abonnez-vous à
La Gazette
de la **TRANSFUSION**
1 an - 12 numéros : 250 F

ADTS

Adhérez à l'Association pour le
Développement de la
Transfusion Sanguine



- Abonnement à *La Gazette* de la Transfusion 250 F
(1 an, 12 numéros)
nombre d'abonnement(s) souscrit(s) : **X**
*(pour plusieurs abonnements individuels, inscrivez
le nom et les coordonnées des personnes sur papier libre)*

- Adhésion d'un an à l'ADTS - 100 F
*(adhésion strictement réservée aux personnes ayant des activités
en rapport avec les thérapeutiques transfusionnelles)*

- Membre actif** (exclusivement réservé au personnel
d'un Etablissement de Transfusion Sanguine Français)

Indiquez obligatoirement votre collège d'appartenance :

- 1er collège : Directeur de Centre
 2ème collège : Cadre
 3ème collège : autre

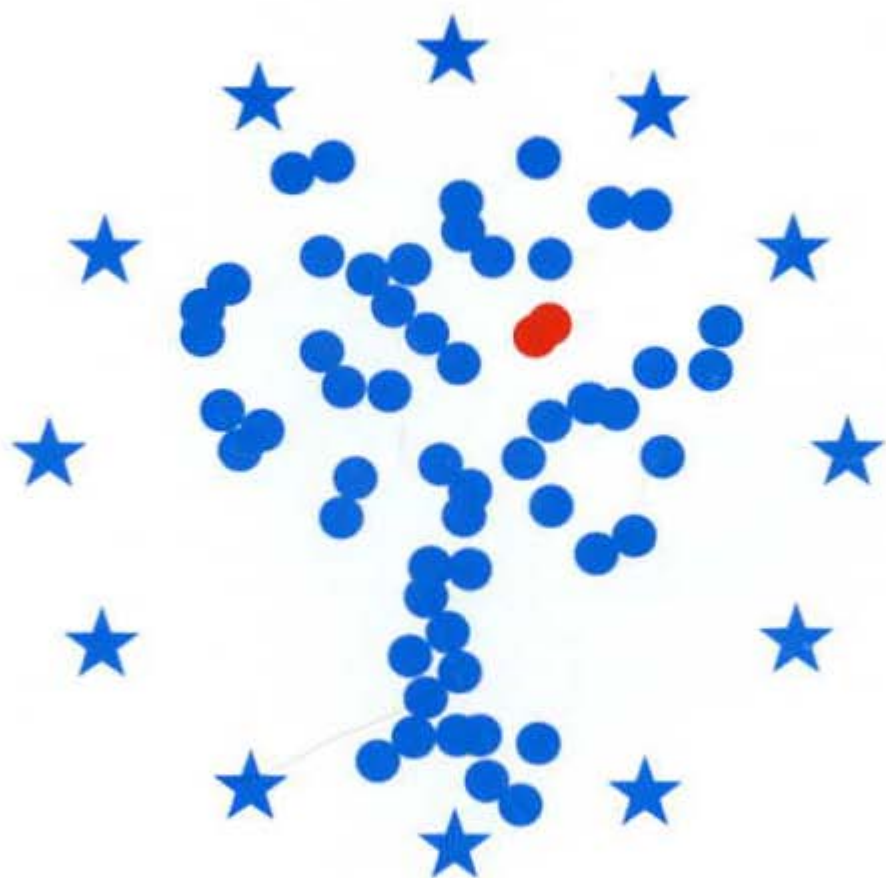
- Membre coopté** (sans activité professionnelle dans un
Etablissement de Transfusion Sanguine Français)

Montant total du règlement joint :

Règlement par chèque à l'ordre de l'ADTS, adressé à :

Mr Michel GIRARD
ETS d'Amiens
6 rue Emile Lesot - B.P. 1569
80015 AMIENS Cedex 2

La Gazette de la TRANSFUSION



BULLETIN D'INFORMATION DE L'ADTS

17^{ème} Année - Mensuel - N° 118 - Janvier 1996